

Formulaire de proposition d'initiative 2021

à l'attention de l'Assemblée générale du

14 novembre 2020 à Lausanne

Dépositaires

Minimum 3 personnes de 3 sections différentes, idéalement de minimum deux régions linguistiques : **Jiyana Tassin (VD)**, **Bertrand Deriaz (FR)**, **Joséphine Decking (ZH)**

A. la proposition

1. Thème de l'initiative (souligner le thème qui correspond)

Thème correspondant aux 5 groupes généraux des Workshops du Camp d'été

1. Société
2. **Agriculture et climat**
3. Santé
4. Transport et mobilité
5. Finances

2. Titre de la proposition (max 1 ligne)

Initiative pour une finance durable

3. Description de la proposition d'initiative (max 2'500 caractères, espace compris)

L'économie et le secteur financier suisse doivent prendre leurs responsabilités. Les banques, dont la BNS, investissent encore aujourd'hui dans les énergies fossiles. Si

nous voulons atteindre les objectifs de l'Accord de Paris pour le climat, cela signifie qu'à long terme les énergies fossiles ne doivent plus pénétrer l'atmosphère. La BNS est désormais responsable de 43,3 millions de tonnes d'émissions de CO2 par an. Soit presque autant que la Suisse entière (47 millions de tonnes de CO2 en 2017). De 2016 à 2019, Credit Suisse a prêté environ 25 milliards de dollars à la filière des énergies fossiles dans le monde, soit l'équivalent de 56,8 % de ses fonds propres. UBS a multiplié par neuf ses investissements annuels dans le charbon en 2019. Et trois quarts des soixante plus grandes caisses de pension suisses n'ont aucune politique climatique. **Il faut que ces secteurs adoptent au plus vite en coordination avec la politique de gestion des risques climatiques destinée à les atténuer le plus possible.**

La place financière helvétique a les moyens de contribuer à aplatir la courbe globale des risques climatiques. Étant le 70e pays le plus émetteur par ses émissions directes de gaz à effet de serre, la Suisse se hisse alors au septième rang des pays les plus émetteurs si l'on prend comme référence sa place financière. L'initiative vise à interdire le financement dans les combustibles fossiles comme le pétrole, le gaz et le charbon. Le but est d'interdire les investissements qui défavoriseraient les générations futures.

Pour y parvenir : on pourrait donner plus de pouvoir à la F.I.N.M.A.

Résultat : les entreprises pourraient devenir neutres grâce à la captation du CO2, au plantage d'arbres ou à d'autres actions équivalentes. Ceci permettrait d'ouvrir la porte à un nouveau système économique sans bloquer celui actuel.

4. Description succincte de la proposition d'initiative (max 400 caractères ttc)

L'avenir de l'humanité est menacé par le changement climatique. L'argent suisse contribue chaque année à financer des investissements qui nuisent à notre environnement. La combustion de combustibles fossiles produit du dioxyde de carbone, un gaz à effet de serre. Le dioxyde de carbone est la principale cause des changements climatiques d'origine humaine. Une place financière qui se veut écologiquement durable doit impérativement cesser d'investir dans les énergies fossiles.

B. la proposition et les JVS

1. Importance pour les JVS

L'écologie étant l'un des thèmes principaux chez les Jeunes Vert-e-s Suisse, cette initiative permettrait de mettre concrètement en œuvre les principes et valeurs du parti. Avec la mise en place d'une telle loi, on réduirait de beaucoup les investissements/financements de la Suisse dans les combustibles fossiles.

2. Liens avec les positions du parti et les projets précédents

Cette initiative fait écho à celle contre le commerce de guerre. En effet, comme elle, cette dernière vise les investissements des caisses de pensions et de la Banque nationale suisse mais d'un point de vue climatique.

De son côté, le programme du parti comprend une rubrique « climat » qui stipule que : « Les Jeunes Vert-e-s préconisent des mesures efficaces et immédiates pour limiter au maximum le réchauffement climatique et pour protéger les personnes et l'environnement des conséquences de la crise climatique ». Un objectif qui ne peut être atteint si les caisses de pensions ainsi que la Banque nationale suisse continuent d'investir dans des combustibles fossiles.

3. Mobilisation auprès des membres

En premier lieu, ce projet s'inscrit dans la continuité de l'initiative contre le commerce de guerre mais d'un point de vue écologique. Il serait donc logique/judicieux que les Jeunes Vert-e-s lancent cette initiative.

Deuxièmement, elle fait directement référence à la partie climat du programme du parti des Jeunes Vert-e-s Suisse (énoncée plus haut).

Et finalement, il est de notre devoir en tant que parti d'informer nos citoyens de la réelle utilisation de leur argent : « La Banque nationale suisse (BNS) encourage une augmentation catastrophique de la température de 4 à 6 degrés. Les investissements en actions de la BNS sont responsables de plus que les émissions annuelles de CO₂ de toute la Suisse. » (d'après le site d'alliance climatique)

C. Actualité politique

8. Relation avec l'actualité

Étant un pays riche, la Suisse est un investisseur important dans le monde économique. Notre pays est parmi les plus grands détenteurs de devises étrangères au monde (avec une fortune de plus de 770 milliards de dollars en 2018). Par conséquent, si une transition écologique dans l'économie suisse venait à avoir lieu, l'économie mondiale en serait touchée.

Nos 2000 caisses de pensions gèrent la plus grande fortune Suisse qui s'élève à plus de 910 milliard en 2011 (soit l'équivalent de 133.1% de notre PIB). C'est par conséquent le plus grand groupe d'investissements du pays. Sur 20% des caisses de pension analysées par WWF, la plupart sont encore éloignées d'une contribution active à la transition écologique et durable du monde financier. En effet, seulement 15% des caisses de pension sont considérées comme *pionniers* en la matière, 20% *ambitieux*, 35% dans la *moyenne supérieure*, 10% dans la *moyenne inférieure* et 20% n'ont pas pu être évalués dû à un manque d'informations.

La plupart des caisses de pension analysées par WWF, qui se trouvent dans la catégorie de la *moyenne supérieure* ou *inférieure*, ne font pas mention de la durabilité ni de l'environnement dans leur principe d'investissements. Seules les obligations légales y sont présentes (convention d'Oslo, sanctions de la Suisse et de l'ONU, ...).

Concernant les banques suisses, très peu sont satisfaisantes d'un point de vue écologique. WWF a fait un classement des 15 plus grosses banques suisses en 5 catégories, de celle des Visionnaires (étant très bonne) aux pionniers, ambitieux, moyens et finalement retardataires. Aucune banque ne se trouvait dans les deux premières catégories, seulement trois dans la catégorie ambitieux, dix dans la moyenne et le reste dans la catégorie des retardataires. Comme nous pouvons le voir avec ce classement, de très grands progrès peuvent être faits dans le domaine des investissements bancaires.

La Suisse produit du CO₂ de différentes manières. Mais les plus polluantes restent les émissions carbonées des investissements. En effet, 1'100 Mio. de tonnes de CO₂ sont dégagées chaque année dû aux investissements suisses (soit 7 fois plus que le dégagement émis en Suisse). Tous les flux financiers doivent être alignés sur l'objectif de 1,5 degré. Si rien n'est fait, l'office fédérale de l'environnement estime que les investissements suisses favoriseraient un réchauffement climatique de 4 à 6 degré.

L'union européenne s'est engagée, à travers différentes lois et amendements, à réduire son émission de CO₂ (notamment avec l'amendement voté le 7 octobre 2020 pour rehausser les objectifs pour 2030 : l'Union Européenne (UE) devra atteindre une baisse de 60 % d'émissions de CO₂ par rapport à 1990). A travers l'objectif de la réduction de gaz à effet de serre d'ici 2030, l'UE fait déjà pression sur la suisse pour

sortir des gaz à effet de serre. Ainsi, la Suisse devra donc suivre le changement de toute façon. Mais ces différents objectifs ne mentionnent pas la protection de notre biodiversité ni des investissements faits à l'étranger, d'où la nécessité de les inclure dans notre initiative. Beaucoup d'établissements telle que Blackrock ou la banque européenne d'investissements veulent déjà sortir du fossile à cause des risques que celui-ci peut engendrer.

Aucune loi dans la constitution ne fait mention du CO2 ou de la protection de la biodiversité pour les investissements. Seule l'évaluation de la prise de risque pour garantir la sécurité du placement, un rendement suffisant et une répartition convenable de pertes de valeurs, est à respecter mais cette dernière ne s'applique qu'au cours terme.

L'autre grande catastrophe écologique, dont les critères d'évaluation de WWF pour les investissements font partis, serait la fonte de la biodiversité mondiale. La biodiversité permet le développement de l'agriculture, le ralentissement du réchauffement climatique, le développement des sciences et bien d'autres choses. Tous les capitaux qui investissent dans des établissements pratiquant la déforestation, la surpêche, la production de pesticides ou d'autres pratiques anti-biodiversitaires nuisent fortement aux générations futures.

Pour toutes ces raisons, il est essentiel de protéger notre climat pour les générations futures afin de leur laisser un monde meilleur après notre passage.

9. Objectifs politique de la propositions

Cette initiative viserait à condamner les investissements suisses nationales et internationales qui pourraient nuire aux générations futures.

10. Nouveauté

Chaque investissement suisse doit être observé par la FINMA et doit remplir certains critères : l'établissement doit disposer de fonds propres suffisants, doit être solvable et maîtriser pleinement ses risques d'investissement. C'est sur ce dernier point que nous avons la possibilité d'agir.

En effet, les risques d'investissements sont calculés sur le court terme (sur quelques années tout au plus). Malheureusement, le relâchement de CO2 dans l'atmosphère et la destruction de notre biodiversité auront des impacts sur notre vie et sur l'économie à long terme. Par conséquent, les exigences de la FINMA devront être changées à long terme pour assurer une vie meilleure aux générations futures .

D. Texte de l'initiative

11. Texte d'initiative de la proposition

104b (nouveau) Interdiction de financer les énergies fossiles

1 Le financement des entreprises pétrolières par la Banque nationale suisse, par les fondations, ainsi que par les institutions de prévoyance publique et professionnelle est interdit.

2 Sont concernées : les entreprises pétrolières, celles dont plus de 5 % du chiffre d'affaires annuel provient de l'extraction, l'exploitation, le raffinage ou le commerce des combustibles fossiles (à savoir **les matières première suivantes : le pétrole, le gaz naturel, le charbon ainsi que les hydrocarbures et les halocarbures halogénés**).

3 Le financement d'entreprises pétrolières est défini par l'octroi à une entreprise d'un crédit, d'un prêt, d'une donation ou d'un avantage financier comparable à;

1. la prise de participation dans une entreprise pétrolière et l'acquisition de titres émis par une entreprise pétrolière
2. l'acquisition de parts de produits financiers, comme les placements collectifs de capitaux et les produits structurés, si ces produits financiers contiennent des produits de placement visés par l'article 2.

4 La Confédération s'engage sur le plan national et international en faveur de la mise en place de conditions analogues applicables aux banques et aux assurances.

12. Quel article de la Constitution est-il concerné par la proposition ?

Il n'y a actuellement aucun article qui règle le financement des entreprises pétrolières. Ainsi, faudrait-il ajouter un nouvel article dans le chapitre Économie de la Constitution fédérale. L'article suit l'article 104 sur l'agriculture.

13. Validité juridique

La proposition respecte l'unité de matières et s'inspire du texte d'initiative de l'initiative contre le commerce de guerre. Sa place dans la constitution doit encore être contrôlée (à quel numéro d'article le placer). La définition d'entreprise pétrolière doit également encore être vérifiée auprès des ONG, de sorte à n'oublier aucun combustible.